

**CONSEIL METROPOLITAIN DU 10 AVRIL 2015
Délibération n° 2015 - 38**

**08 - NANTES – GARE DE NANTES NORD - AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET
RENOVATION TRAMWAY – APPROBATION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIERE
PREVISIONNELLE – LANCEMENT D'UNE CONSULTATION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE**

Date de la convocation : le 03 Avril 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEMASSON

Présents : 83

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNEREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, M. BELHAMITI Mounir, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. CAILLAUD Michel, Mme CARDIN Céline, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DAVID Serge, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, Mme DUPORT Sandrine, M. FEDINI François, M. FOURNIER Xavier, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRESSUS Michèle, M. GUERRIAU Joël, Mme HAMEL Rozenn, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, Mme HOUEL Stéphanie, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, Mme LESKE Magali, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MERAND Isabelle, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. RENEAUME Marc, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, Mme TOUCHEFEU Catherine, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 14

Mme BENATRE Marie-Annick (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), M. BUREAU Jocelyn (pouvoir à M. HUCHET Erwan), Mme CHIRON Pascale (pouvoir à M. HUARD Jean-Paul), M. DANTEC Ronan (pouvoir à Mme LAERNOES Julie), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. HAY Pierre), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme MAISONNEUVE Monique (pouvoir à Mme GESSANT Marie-Cécile), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme PREVOT Charlotte), Mme PIAU Catherine (pouvoir à Mme PADOVANI Fabienne), M. REBOUH Ali (pouvoir à Mme SOTTER Jeanne), M. RICHARD Guillaume (pouvoir à Mme GARNIER Laurence), M. TRICHET Frankie (pouvoir à M. BOLO Pascal)

Absent : 0

Direction Espace public

08 - NANTES – GARE DE NANTES NORD - AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET RENOVATION TRAMWAY – APPROBATION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE – LANCEMENT D'UNE CONSULTATION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

EXPOSE

L'aménagement des espaces publics au nord de la gare de Nantes s'inscrit dans le projet global de réaménagement du pôle d'échanges multimodal de la Gare de Nantes. Ce projet est conduit en partenariat avec l'État, RFF, La Région des Pays de la Loire et le Département de Loire Atlantique.

Lors du conseil communautaire 17 octobre 2014, un accord cadre de financement pour la réalisation du projet de réaménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare de Nantes a été approuvé, comprenant la réalisation sous maîtrise d'ouvrage Nantes Métropole d'une opération d'aménagements des espaces publics nord, coordonnée avec le programme de rénovation de la ligne 1 du tramway..

C'est dans la continuité de cette démarche que la présente délibération vous est proposée.

Le programme de l'opération consiste en :

- **la piétonisation du parvis**, au droit de la gare et jusqu'au parking en ouvrage à l'Ouest, intégrant la station de tramway et assurant le lien, par-delà la rue Ecorchard, avec le jardin des plantes.
- **la piétonisation de l'allée Charcot** de la rue Baudry jusqu'à la rue Henri IV, dans le prolongement de la promenade nantaise déjà partiellement réalisée au titre du projet d'aménagement de la Loire à la gare lors de l'opération Neptune-Bouffay et de l'aménagement face au château des ducs de Bretagne.
- **la mise en place d'une circulation automobile à double sens entre l'allée Kennedy et la rue Baudry**, permettant de maintenir la liaison nord-sud
- le **développement** des capacités de stationnement des vélos et l'amélioration des échanges entre les différents modes de déplacements
- **le traitement qualitatif du lien avec le jardin des plantes.**

Il s'avère par ailleurs que ce secteur de la ligne 1 de tramway entre les stations Duchesse-Anne et Gare SNCF, mis en service en 1985, présente des désordres majeurs générant des surcoûts d'exploitation (maintenance curative, baisse de la productivité) et une baisse de la qualité de service aux usagers (limitations de vitesse, coupures de maintenance non prévisibles). Une intervention technique importante est donc indispensable pour permettre à cette infrastructure d'assurer son rôle dans des conditions optimales, dont la simultanéité avec les travaux d'aménagement de l'espace public se justifie pleinement afin de minimiser l'impact des travaux sur les riverains et usagers de l'espace public et du tramway. Le programme inclut donc également :

- **la rénovation de la voie de tramway**, comprenant la refonte complète de la structure de la plate-forme sur la section Gare / Duchesse Anne, et la réalisation de connexions entre les voies de part et d'autre de la station duchesse Anne afin de permettre la création de terminus partiels pour le tramway en cas d'interruption de perturbation de la ligne côté Bouffay ou côté gare,

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération d'aménagement des espaces publics et de rénovation du tramway est estimée à 14 217 660 €HT, soit 17 061 192 €TTC (valeur avril 2015).

Pour la réalisation de cette opération et compte tenu des impératifs de coordination entre les aménagements d'espace public et les travaux de rénovation du tramway, il est nécessaire de recourir à un mandataire. La rémunération est estimée à 750 000 € HT, soit 900 000 € TTC.

La consultation s'organise en un marché global. La durée du marché de mandat est calculée sur la durée de l'opération. Les missions confiées au mandataire sont les suivantes :

- préparation et lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre, suivi et exécution du marché.
- préparation du choix des entrepreneurs, signature et gestion des marchés de travaux
- versement de la rémunération du marché de maîtrise d'œuvre, des marchés d'études et autres prestations et des marchés de travaux
- réception de l'ouvrage
- missions annexes : communication auprès des riverains, accompagnement à la conduite de la concertation et au suivi de la commission de règlement amiable, etc.

Ainsi, conformément aux articles 57 à 59 du Code des Marchés Publics, il vous est demandé d'autoriser le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation de ces prestations de mandat.

Les crédits correspondants sont prévus sur l'AP048 libellée Gare de Nantes opération 2015 n° 3541 libellée Gare de Nantes Nord -Aménagement des espaces publics et sur l'AP027 libellée Equipements exploitation transport opération 2015 n° 3542 libellée Gare de Nantes Nord – rénovation tramway.

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE

- 1 - Approuve le programme d'aménagement des espaces publics et de rénovation de la voie de tramway sur le secteur gare Nord /Duchesse Anne à Nantes,
- 2 - Fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 14 217 660 € HT, soit 17 061 192 € TTC .
- 3 – Autorise le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage
- 4 - Sollicite le cas échéant les subventions auprès des organismes concernés
- 5 – Autorise Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-président délégué à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 10 Avril 2015

La Présidente de Nantes Métropole,



Johanna ROLLAND

La Présidente de Nantes Métropole certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 17 avril 2015 et reçue en préfecture le



Johanna ROLLAND